

2 EXPOSITIONS CANINES NATIONALES

SERRES CASTET

Samedi 1^{er} juillet &
Dimanche 2 juillet 2023

Parc Liben - chemin Liben - 64121 Serres Castet

avec attribution
du C.A.C.S. de la SCCROYAL CANIN[®]Engagement internet - *paiement sécurisé*
<https://cedia.fr>

- La carte d'exposant avec les horaires de jugement vous sera envoyée à votre adresse mail une semaine avant l'exposition
- Cafétéria et buvette dans l'enceinte de l'exposition

- Concours « **JEUNES PRÉSENTATEURS** »
 - Concours « **SENIOR PRÉSENTATEURS** » de 55 à 65 ans, 66 ans et plus
- Inscription au secrétariat
(concours non officiels)

1^{re} clôture avant majoration des tarifs :
02 juin 2023 (cachet de la poste faisant foi)
Clôture irrévocable des engagements :
16 juin 2023 (date de réception)

Confirmations seules samedi matin

Remise des récompenses après 16 h

Entrée gratuite - Exposition sans cages
Sortie autorisée pour les chiens non classés
après les jugements

**TOUTES LES RACES SERONT
JUGÉES ET CONFIRMÉES**

Début des jugements : 9 h



JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.

spéciale en rouge / race invitée en vert

SAMEDI 1 ^{er} JUILLET	
1^{er} GROUPE	
Bergers des Pyrénées, Chien de berger catalan, Berger portugais	CLASS Anne-Marie (F)
Berger blanc suisse	HOMEM DE MELLO Jose (PT)
Berger australien, Berger des abruzzes et de Maremme , Komondor, Kuvasz, Niziny, Berger polonais de Podhale - tatra, Slovensky cuvac, de Bergame, de russie méridionale, de Croatie, Chiens de berger roumain, Chien-loup tchèque, Chiens de berger belge, Races non citées	GIANNONE Salvatore (F)
2^e GROUPE	
Pinscher, Schnauzer, Shar Pei	CALLOCH Richard (F)
Bulldog Continental, Chien de Montagne de l'Atlas, Doberman, Dogue du Tibet, Dogues allemands, Landseer, Mastiff - Bullmastiff, Mâtin napolitain, Saint Bernard, Terre Neuve	CLASS Anne-Marie (F)
Boxer, Bulldog anglais, Rottweiler, Terrier noir russe, Tosa , Races non citées	HOMEM DE MELLO Jose (PT)
3^e GROUPE	
Toy Terrier	BODSON M-C. (F)
Bull Terriers, Staffordshire américain , Staffordshire Bull Terrier, Terrier écossais	LESLIE Bill (IR)
Yorkshire, Jagd Terrier	MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (RS)
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terriers australien, brésilien, japonais, irlandais, de Manchester, Lakeland Terrier , Welsh Terrier, Sealyham Terrier, Races non citées	CALLOCH Richard (F)
4^e GROUPE	
Teckels	HOMEM DE MELLO J. (PT)
5^e GROUPE	
Chien du Pharaon , Cirneco, Podencos, Podengos	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis (F)
Akita, Akita américain, Eurasier, Husky sibérien, Samoyède, Spitz allemands, Shiba inu, Spitz italien, Races non citées	VEIGA Maria G. C. (PT)
6^e GROUPE	
Beagle, Chiens courants de l'Europe de l'Est, Dalmatien, Poitevin , Rhodesian Ridgeback, Races non citées	ROUSSET Bernard (F)
7^e GROUPE	
Braque italien, Braques de Weimar, Braques français, Drahthaar, Epagneul bleu de Picardie, de Pont-Audemer, picard, Epagneuls de Münster , Langhaar, Spinone, Races non citées	TOULET Régis (F)
Setter anglais	MAUDET Nathalie (F)
8^e GROUPE	
Golden, Labrador, Retrievers	MONSCAVOIR Jacques (F)
Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Clumber , Field spaniel, Sussex spaniel, Springer spaniel, Welsh springer, Kooikerhondje, Irish water spaniel, Races non citées	MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (RS)
9^e GROUPE	
Bichons, Bouledogues français, Carlins, Chiens du Tibet, Epagneuls japonais, King et Cavaliers King Charles spaniels, Pékinois, Petit chien lion, Petits belges, Ratier de Prague, Terrier de Boston	BODSON Marie-Christine (F)
Caniches, Chiens chinois à crête, Chihuahuas, Coton de Tuléar, Races non citées	VEIGA Maria G. C. (PT)
10^e GROUPE	
Barzoï, Lévrier afghan, Lévrier espagnol , Lévrier irlandais, Saluki, Races non citées	BRASSAT LAPEYRIERE Jean-Louis (F)
Races non Reconnues par la FCI	
Chiens pluricolores	VEIGA Maria G. C. (PT)

DIMANCHE 2 JUILLET	
1^{er} GROUPE	
Berger australien, Bergers allemands, Bergers hollandais, Bouviers d'Australie, Bouviers des Flandres et Ardennes, Chien loup de Saarloos, Chiens de berger belge, Kelpie australien, Schapendoes	HOMEM DE MELLO Jose (PT)
Berger blanc suisse, Berger des Shetland, Bergers de l'Est et italiens, Border Collie, Chien-loup tchèque, Colleys à poils courts , Schipperke, Welsh Corgis, Races non citées	MEDARD MANGIN Jacques (F)
2^e GROUPE	
Terrier noir russe	CALLOCH Richard (F)
Bulldog Continental, Chien de Montagne de l'Atlas, Doberman, Dogue du Tibet, Dogues allemands, Landseer, Mâtin napolitain, Saint Bernard, Terre Neuve	GIANNONE Salvatore (F)
Bouvier bernois, Mastiff - Bullmastiff, Schnauzer	LESLIE Bill (IR)
Léonberg , Bergers de l'Est et italiens, Boxer, Bulldog anglais, Fila Brasileiro , Pinscher, Rottweiler, Races non citées	CLASS Anne-Marie (F)
3^e GROUPE	
Bull Terriers, Staffordshire américain, Staffordshire Bull Terrier, Terrier écossais, Toy Terrier	CALLOCH Richard (F)
Airedale, Bedlington Terrier, Border Terriers, Cesky Terrier, Norwich et Norfolk Terrier, Silky Terrier, Terrier australien, Terrier brésilien, Terrier japonais, Terriers Anglais, Skye Terrier, Terriers irlandais , Races non citées	LESLIE Bill (IR)
4^e GROUPE	
Teckels	ROUSSET Bernard (F)
5^e GROUPE	
Akita, Akita américain, Basenji, Chien du Pharaon, Eurasier, Husky sibérien, Podenco ibicenco , Samoyède, Shiba inu, Races non citées	MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (RS)
6^e GROUPE	
Chien courant italien à poil court, Basset Hound, Beagle, Chiens courants suisses, Chien de rouge du Hanovre, Rhodesian Ridgeback , Races non citées	HOMEM DE MELLO Jose (PT)
7^e GROUPE	
Setter anglais	GUILHEMJOUAN Jean-Yves (F)
Braque italien , Braques français, Drahthaar, Epagneul français, Epagneuls de Münster, Langhaar, Spinone , Races non citées	MOMCILOVIC BOGNIC Sanja (RS)
8^e GROUPE	
Chien d'eau d'Oysel, Retrievers, Golden, Labrador, Retriever de la Baie de Chesapeake	JOLLY Nicolas (F)
Chien d'eau américain, Cockers américains, Cockers anglais, Spaniels, Races non citées	MONSCAVOIR Jacques (F)
9^e GROUPE	
Bichons, Bouledogues français, Carlins, Chiens du Tibet, Epagneuls japonais, King et Cavaliers King Charles, Pékinois, Petit chien lion, Petits belges, Ratier de Prague , Terrier de Boston	VEIGA Maria G. C. (PT)
Caniches, Chiens chinois à crête, Chihuahuas, Coton de Tuléar, Races non citées	BODSON Marie-Christine (F)
10^e GROUPE	
Azawakh , Barzoï, Petit lévrier italien, Saluki, Races non citées	VEIGA Maria G. C. (PT)
Races non Reconnues par la FCI	
Pluricolores, Cursinu, Briquet de Provence et autres races	HOMEM DE MELLO Jose (PT)

Renseignements ACT des PA 06 99 42 12 46 / sylvieact64@gmail.com

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GENERAL DE L'EXPOSITION

HORAIRES D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - l'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h00 précises.

LOGEMENT - Il n'y aura pas de cages pour cette exposition.

SORTIE DES CHIENS - Libre.

Une cafétéria sera installée dans l'enceinte de l'exposition

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage; les principales récompenses obtenues par l'élevage; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, **ce qui exclut tout double « Handling »**, c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que l'Association organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges. Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modification ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

La date prise en compte pour déterminer l'âge est la date du jugement.

* CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte.

OUVERTE - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard à la date de clôture (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Exc. et non au C.A.C.S.

PUPPY - Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY - Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif : le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant: Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

AUTRES CLASSES

MEUTES Réserve aux Races des Groupes 3 - 4 - 6 soumises au travail dans l'utilisation chasse. Le lot doit être composé de 6 chiens au minimum, de même race, variété, poil et taille (sauf Nains et Kaninchen), sans distinction de sexe et appartenant au même propriétaire ou équipage.

LOT D'AFFIXE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEUR - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle **CHIENS « NE CONCOURANT PAS »** - Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS - Le règlement, libellé à l'ordre de l'Association Canine des Pyrénées Atlantiques, devra être adressé avec l'engagement, par chèque bancaire. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS - La clôture de l'exposition est fixée au 16 juin 2023. Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat. Il n'y aura pas d'additif pour les retardataires.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :

des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

L'organisateur se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croitait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^{es} des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :

- ceux refusés par le "Service Vétérinaire";
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite;
 - ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS - Les juges officiers seuls sont leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race.

Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer.

Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la S.C.C. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE - le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.S. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif « Excellent » dans la classe jeune, le (la) Meilleur(e) vétéran ayant reçu le qualificatif « Excellent » et le (la) Meilleur(e) Cl. Champion ayant reçu le qualificatif « Excellent ».

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE - Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION - Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des « Meilleurs de Groupes » de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf	
1 ^{er} Gr. - Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
2 ^e Gr. - Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Presa Canario, Dogue Marjorquin, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Broholmer	15 mois
3 ^e Gr. - Staffordshire américain	15 mois
4 ^e Gr. - Teckels	15 mois
5 ^e Gr. - Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Akita Américain, Esquimaud du Groenland	15 mois
6 ^e Gr. - Rhodesian Ridgeback	15 mois
8 ^e Gr. - Retrievers	15 mois
9 ^e Gr. - Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
10 ^e Gr. - Afghan, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski	15 mois
Race non reconnues FCI - Alano Espagnol	15 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 87 € qui restera acquise à l'Association organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- f) ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - L'Association organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, l'Association organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - les exposants venant de l'étranger doivent respecter la réglementation en vigueur relative aux échanges intracommunautaires et importations en provenance des pays tiers de carnivores domestiques (vaccination antirabique, visite vétérinaire, titrage sérologique le cas échéant), et être en possession des documents sanitaires exigés pour ces déplacements.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

CONCERNANT LA CAUDETOMIE, L'OTECTOMIE, AINSI QUE LES OBLIGATIONS SANITAIRES S'IMPOSANT AUX CHIENS DE 2^e CATEGORIE, VEUILLEZ CONSULTER LE REGLEMENT SUR LE SITE DE LA SCC

OBLIGATIONS SANITAIRES :

2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Exposition Canine Internationale avec attribution du CACS de la S.C.C. et du CACIB de la FCI

DEMANDE D'ENGAGEMENT (PHOTOCOPIES ACCEPTÉES)

SERRES CASTET



Réservé à la Société

GRILLE D'ENGAGEMENT POUR LES EXPOSITIONS DES 1 & 2 JUILLET 2023

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

Tous les Meilleurs de Race ont l'obligation d'être présents au Ring d'Honneur sous peine de voir leurs récompenses annulées.

Identification : _____ N° LO : _____
 tatouage ou transpondeur
 Nom du Chien : _____

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.
Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.
Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.
Poil : Teckels, St-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers Allemand, des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais, Russkiy Toy.

Né le : ____ / ____ / ____ Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
 (propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays _____ E-mail : _____ Tél : _____

Classe d'engagement sans précision ci-dessous, le chien sera inscrit selon l'âge, en classe Ouverte, Jeune, Puppy ou Baby :
 Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Baby Vétéran
 Ne Concourant pas Meute Lot d'Affixe Lot Reproducteur Paire Couple
 (joindre impérativement attestation SCC pour la classe travail et la copie du diplôme de Champion pour la classe Champion) Confirmation avec exposition (gratuite)

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS : 16 JUIN 2023 (DATE DE RÉCEPTION)

Renseignements ACT des PA

06 99 42 12 46 / sylvieact64@gmail.com / 06 08 32 57 10

• Si vous voulez vous engager aux Expositions des 1 et 2 juillet :

CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS : 16 JUIN 2023

(Confirmation autorisée et gratuite pour les chiens exposés)

- remplissez la grille d'engagement ci-dessous et le volet de calcul
- envoyez la feuille à CEDIA - Serres Castet - 67 rue du G^{al} Leclerc - 67202 WOLFISHEIM, accompagnée de :
 - son règlement libellé à l'ordre de la ACT des PA (chèque bancaire - pour les étrangers, mandat cash uniquement). Les règlements libellés à l'ordre de Cédia seront retournés. Les mandats seront libellés à l'ordre de ACT des PA.
 - des photocopies des justificatifs pour les engagements en classe travail ou champion
 - du certificat de vaccination antirabique pour les chiens en provenance de l'étranger et ceux de 2^e catégorie

OU inscrivez vous sur le site www.cedia.fr, paiement par CB sécurisé (recommandé)

Les engagements par fax ou par mail seront refusés,
 les engagements internet non payés ne seront pas pris en compte

• Si vous voulez vous engager à la Séance de Confirmation Seule :

voir en page 4

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessous. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'Association de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Fait à le

Signature du propriétaire :

N'oubliez pas de cocher une des cases ci-dessous.

CACS uniquement Samedi 1^{er} juillet CACS uniquement Dimanche 2 juillet Les deux CACS 1^{er} et 2 juillet

	CACS 01/07 ou 02/07		2 CACS 01/07 + 02/07		Somme versée
	jusqu'au 02/06/23	jusqu'au 16/06/23	jusqu'au 02/06/23	jusqu'au 16/06/23	
1 ^{er} chien	35 €	40 €	67 €	76 €	
2 ^e chien	33 €	35 €	62 €	67 €	
3 ^e et 4 ^e chien	31 €	33 €	58 €	62 €	
5 ^e chien et suivants	14 €	15 €	26 €	28 €	
Tarif « Famille nombreuse » 6 chiens engagés en individuels, appartenant au même propriétaire	135 €	155 €	230 €	250 €	
Chien supplémentaire engagé en individuel*	14 €	14 €	22 €	22 €	
Baby, Puppy, Vétéran	15 €	15 €	30 €	30 €	
Meute (Terriers, Teckels, Chiens Courants)	68 €	75 €	130 €	140 €	
Chien supplémentaire de la meute	13 €	13 €	20 €	20 €	
Lot Affixe et Reproducteur	12 €	15 €	20 €	22 €	
Paire et Couple	12 €	15 €	20 €	22 €	
Chien ne concourant pas	10 €	10 €	15 €	15 €	
Jeunes / Séniors Présentateurs	8 €		<input type="checkbox"/> samedi : 8 € <input type="checkbox"/> dimanche : 8 €		
Catalogue (achat en ligne)	4 € (sur place 5 €)		<input type="checkbox"/> samedi : 4 € <input type="checkbox"/> dimanche : 4 €		
Adhésion ACT des PA (remplir le bulletin au verso)			<input type="checkbox"/> 15 € Adhésion Individuelle <input type="checkbox"/> ou 20 € si Adhésion Couple		
Remise 10% membre ACT des PA (n° carte : _____)					
Paiement par Chèque Libellé au nom de l'Association Canine Territoriale des Pyrénées Atlantiques. Tout engagement non accompagné de son règlement sera refusé.					

**RENSEIGNEMENTS A FOURNIR
pour les classes Travail et Champion**

CLASSE TRAVAIL (Joindre justificatif S.C.C. établi avant le 16/06/2023)

Chien de Défense : Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Niveau 3 pour le pistage F.C.I. sur 2 concours
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e catégorie

Chiens Courants

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse (BCCC)

Spaniels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un TB

Barbets

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau 1^{er} ou 2^e cat..

Retrievers

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB en field-trial. Ou un BICP 1^{er} ou 2^e catégorie ou 100 points dans une épreuve de recherche au sang

Terriers

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels

Date et lieu du concours au terrier où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix. Ou 47 points ou un 3^e prix dans une épreuve de menée à voix sur lièvre

Chien d'Elan Norvégien

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.

Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

• TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers

Justifier de 2 Excellents en ENC ou PVL avec 2 pistes ou 2 juges différents.

CHAMPION

Le titre de champion doit avoir été homologué avant le 16/06/2023 (joindre obligatoirement photocopie du justificatif).

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement ou au plus tard à la clôture des engagements, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.



ROYAL CANIN®

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE

SAMEDI 1^{er} JUILLET 2023, à partir de 9h00 avec M. Médard Mangin

Vous pouvez vous engager par internet : <https://cedia.fr>
ou par courrier : renvoyez le coupon ci-dessous avant le 16 juin
(possibilité de s'inscrire sur <https://cedia.fr> jusqu'au 23 juin)

accompagnés de votre règlement à l'ordre de l'ACT des PA
Cedia - Confirmation de Serres Castet - 67 rue du Général Leclerc - 67202 WOLFISHEIM
Renseignements : 06 99 42 12 46

Race _____ Sexe _____

Identification : _____ N° L.O.F. : _____ Né(e) le : _____
Puce ou tatouage

Nom du chien : _____

Nom du Propriétaire : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. : _____ Mail : _____

Tarif de l'engagement : 35 € à l'ordre de l'ACT des PA



A.C.T. des P.A.
ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE
DES PYRÉNÉES ATLANTIQUES
Affiliée à la société Centrale Canine - Agréée par le Ministère de l'Agriculture

BULLETIN D'ADHÉSION

à renvoyer avec le chèque à :
Céline ETCHEGOYEN - 33 rue Arietta - 64500 Saint-Jean-de-Luz

Du soin apporté à remplir les lignes ci-dessous dépendra l'exactitude des informations

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Ville : _____ **Code Postal :** _____

E-Mail : _____ **Téléphone :** _____

Date de la demande : _____

Disciplines CUN pratiquées : _____

Ring Rci Campagne Mondioring Pistage Obé etc.

Disciplines CNEAC pratiquées : _____

Agility Flyball etc.

Exposants : _____

Races... _____

Eleveurs : _____

Races... _____

Adhérents Club : _____

15 € Adhésion Individuelle **ou 20 € si Adhésion Couple**

Date et signature

(précédé de la mention "lu et approuvé")

Selon la loi du 6 janvier 1978 relative au droit de communication dans le fichier des membres de l'association des données personnelles, l'adhérent accepte de céder ses informations personnelles et garde son droit de regard et de rectification sur les informations le concernant ;

Celui-ci reconnaît avoir la possibilité de consulter les statuts et les règlements au siège de l'association ou sur demande.